



# ENSEMBLE





# Shauneen Bruder

Président du Conseil



# Haute direction



**Tracy Robinson**

Présidente-directrice générale



**Ghislain Houle**

Vice-président exécutif et chef de la direction financière



**Cristina Circelli**

Vice-Présidente, Secrétaire générale et Avocate générale



# Cristina Circelli

Vice-Présidente,  
Secrétaire générale  
et Avocate générale



# Déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans cette présentation constituent des « déclarations prospectives » au sens donné au terme forward-looking statements dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et selon les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, notamment les déclarations concernant notre exploitation, nos priorités et nos plans, nos dépenses en immobilisations prévues, nos programmes et nos stratégies. Cette information prospective comprend également, notamment, des déclarations fondées sur les évaluations et les hypothèses de la direction ainsi que sur les renseignements sur le CN qui sont accessibles au public. Ces déclarations, en raison de leur nature, impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Le CN met le lecteur en garde contre le fait que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Les déclarations prospectives portent notamment sur les occasions de croissance des produits d'exploitation, elles-mêmes tributaires de la conjoncture économique et commerciale en général, sur les stratégies et objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), y compris nos objectifs climatiques et nos engagements en matière de développement durable; sur la capacité de la Compagnie de rembourser ses dettes et d'honorer ses obligations futures dans un avenir prévisible, notamment sa capacité à payer ses impôts sur les bénéficiaires et à engager des dépenses en immobilisations, et sur les cotisations aux régimes de retraite. Les déclarations prospectives peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croit », « prévoir », « s'attendre à », « présumer », « planifier », « viser », « perspective », « plan », « cible » ou d'autres termes semblables.

## Principales hypothèses de 2023

Le CN a formulé un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie et au marché au moment d'établir ses perspectives pour 2023. La Compagnie continue de prévoir que la production industrielle nord-américaine sera négative en 2023. Pour la campagne agricole 2022-2023, la récolte céréalière au Canada a été supérieure à sa moyenne triennale (ou a correspondu à la moyenne triennale lorsqu'on excluait la récolte plus faible de 2021-2022), tandis que celle aux États-Unis a correspondu à la moyenne triennale du pays. La Compagnie continue de prévoir que les récoltes céréalières 2023-2024 au Canada et aux États-Unis correspondront à leurs moyennes triennales respectives (excluant la récolte plus faible de 2021-2022 au Canada). Le CN présume que les prix continueront d'être supérieurs à l'inflation ferroviaire au moment du renouvellement des contrats. Le CN présume que la valeur du dollar CA en devise américaine fluctuera autour de 0,75 \$ en 2023 et prévoit maintenant que le prix moyen du baril de pétrole brut (West Texas Intermediate) se situera approximativement à 80 \$ US le baril en 2023 (comparativement à son hypothèse du 24 janvier 2023 d'environ 75 \$ US à 80 \$ US le baril).

Les déclarations prospectives ne sont pas une garantie de rendement futur et font intervenir des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient entraîner une différence considérable entre les résultats, le rendement ou les réalisations réels du CN et les perspectives ou les résultats, le rendement ou les réalisations futurs sous-entendus par ces déclarations. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Les facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les déclarations prospectives comprennent, sans en exclure d'autres, les impacts de la conjoncture économique et commerciale en général, y compris les facteurs ayant des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales comme les pandémies et les conflits et tensions géopolitiques; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; les mesures prises par les organismes de réglementation; l'augmentation des charges relatives à l'entretien et à l'exploitation; les menaces à la sécurité; la dépendance à l'égard de la technologie et les risques de cybersécurité connexes; les restrictions au commerce ou les modifications aux ententes de commerce international; le transport de matières dangereuses; les différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les barrages illégaux sur les réseaux ferroviaires, et les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les incendies, les inondations et les tremblements de terre; les changements climatiques; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; les risques et obligations résultant de déraillements; l'échéancier et la réalisation des programmes de dépenses en immobilisations; la disponibilité des carburants renouvelables, la compétitivité de leurs coûts et l'élaboration d'une nouvelle technologie de propulsion des locomotives; de même que les autres risques décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. On pourra également trouver une description des principaux facteurs de risque pour le CN dans la section Rapport de gestion des rapports annuels et intermédiaires du CN ainsi que dans la Notice annuelle et le formulaire 40-F déposés par la Compagnie auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui sont accessibles sur le site Web du CN.

Les déclarations prospectives sont fondées sur l'information disponible à la date où elles sont faites. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois sur les valeurs mobilières applicables. Si le CN décidait de mettre à jour une déclaration prospective, il ne faudrait pas en conclure qu'il fera d'autres mises à jour relatives à cette déclaration, à des questions connexes ou à toute autre déclaration de nature prospective. Sauf indication contraire expresse du CN, les renseignements qui figurent sur notre site Web ou qui sont accessibles par celui-ci ne font pas partie de la présente circulaire.

# Mise en garde concernant les mesures de calcul non conformes aux PCGR

Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. Le CN peut également utiliser des mesures de calcul non conformes aux PCGR dans cette présentation, qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, soit le bénéfice net rajusté, le bénéfice par action rajusté, le bénéfice d'exploitation rajusté, le ratio d'exploitation rajusté (désignées les mesures de la performance rajustées), les flux de trésorerie disponibles et le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

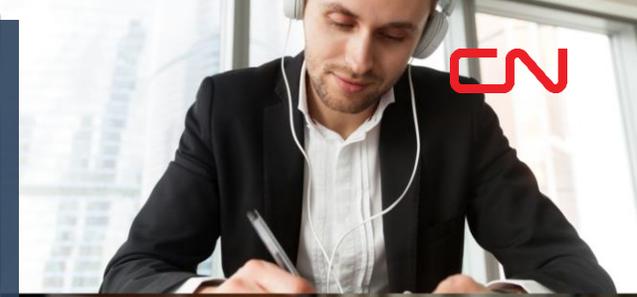
Ces mesures sont définies et font l'objet d'un rapprochement aux mesures PCGR comparables sur le site Web du CN :

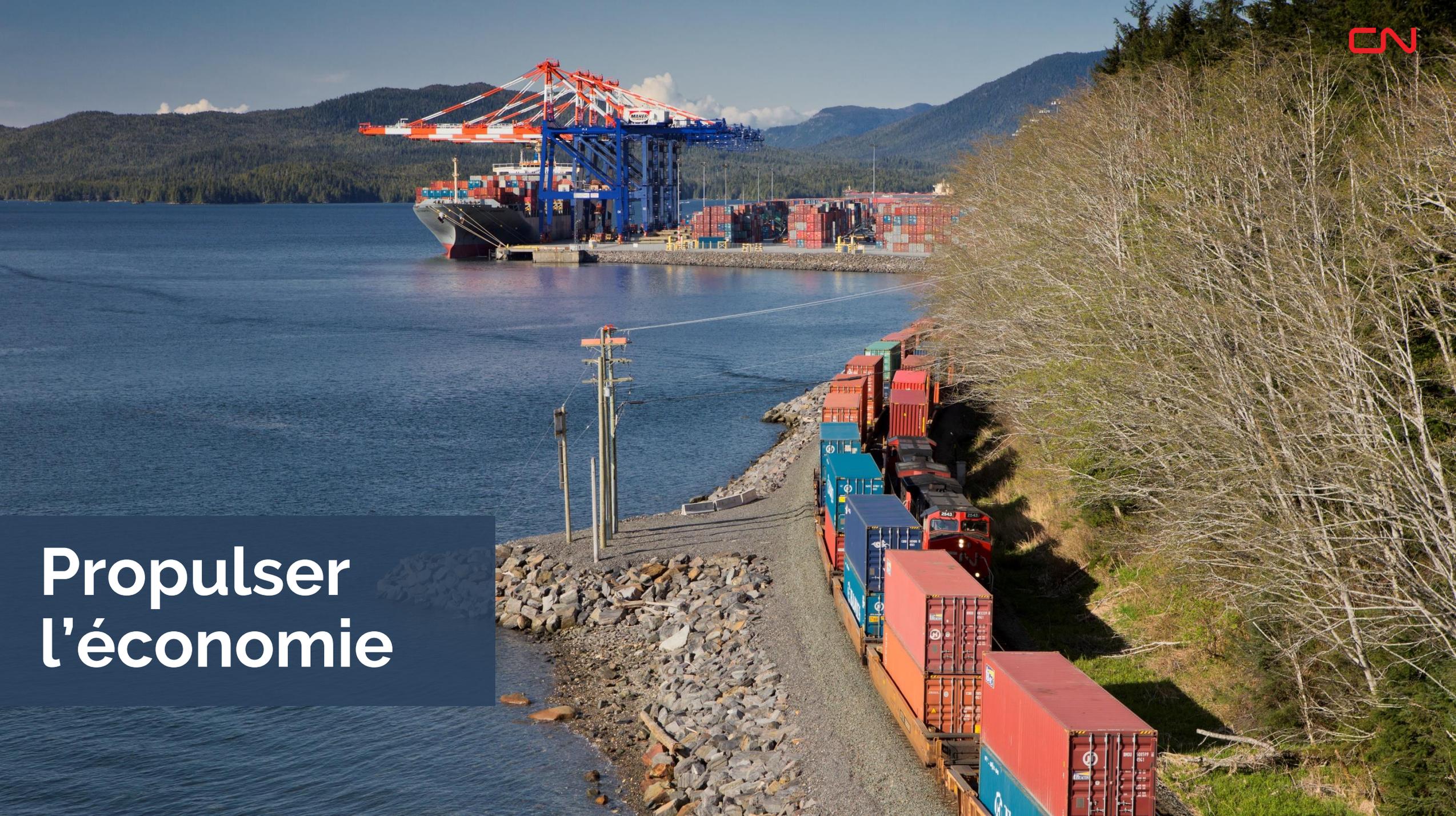
<https://www.cn.ca/fr/events/2023/04/agm-2023/>



HOTEL LE REINE ELIZABETH

# Détails sur l'Assemblée annuelle virtuelle des actionnaires





**Propulser  
l'économie**



**Créer des partenariats avec nos intervenants et voisins autochtones**

# De solides résultats financiers en 2022



# Notre rôle essentiel



# Fier d'être un bon voisin



# Leadership en gouvernance



# Priorités environnementales, sociales et de gouvernance



# Nouveaux membres du Conseil

---



**Michel Letellier**



**Al Monaco**

**Merci à nos  
distingués administrateurs**





# ENSEMBLE



# Moment de sécurité

---



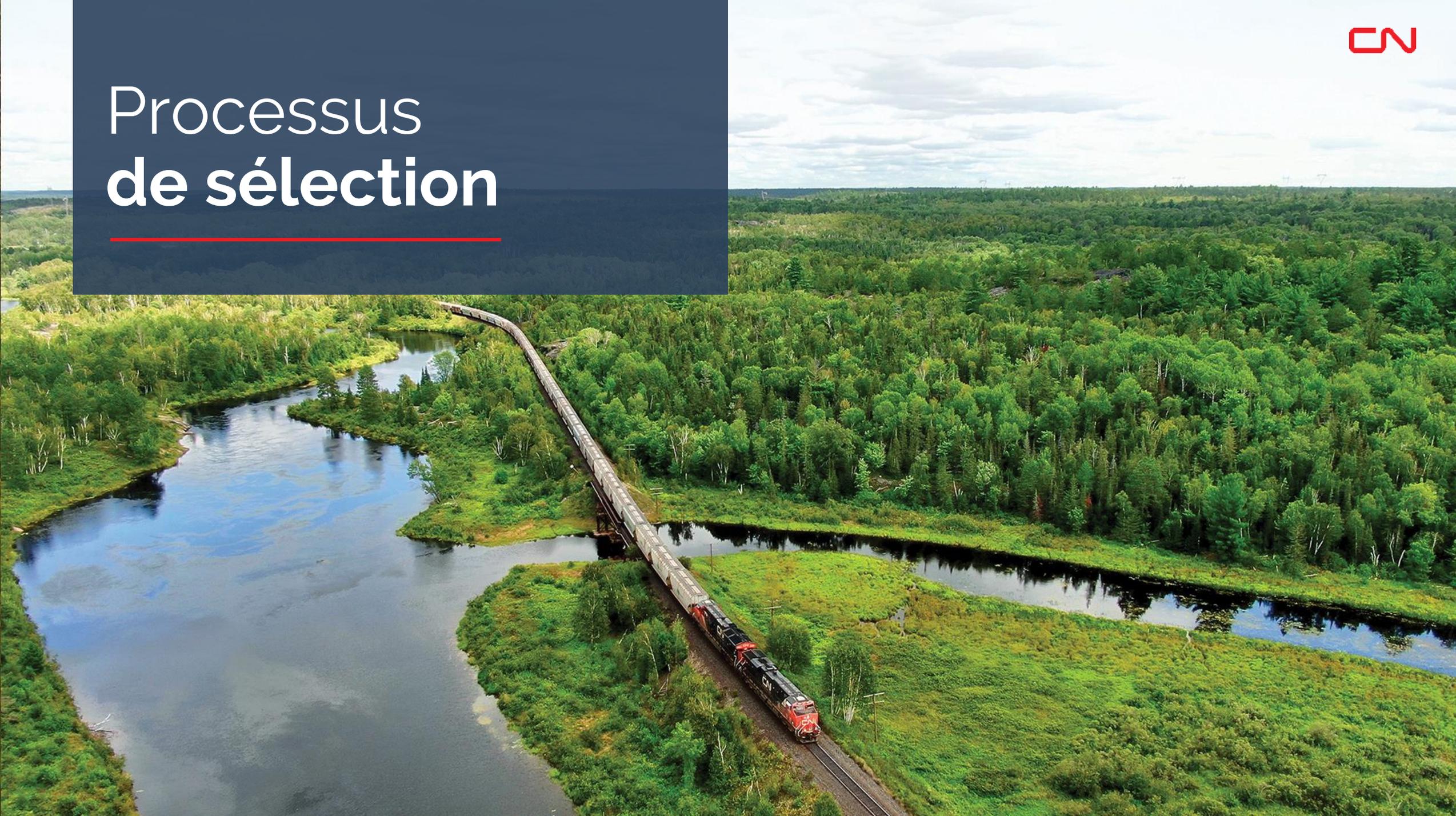
# La sécurité est une valeur fondamentale au CN

---



# Processus de sélection

---



# Scrutin d'aujourd'hui

1. Élection des administrateurs
2. Nomination des auditeurs
3. Résolution consultative non contraignante sur l'approche de la Compagnie en matière de rémunération de la haute direction
4. Résolution consultative non contraignante sur le Plan d'action climatique de la Compagnie



# ENSEMBLE



# Avis de convocation

---



# Nomination des scrutateurs

---



# Rapport sur le quorum



# États financiers de 2022

---



# Élection des administrateurs et des administratrices

---



# Candidats aux postes d'administrateurs et d'administratrices



**Shauneen Bruder**



**Jo-ann dePass Olsovsky**



**David Freeman**



**Denise Gray**



**Justin Howell**



**Susan Jones**



**Robert Knight**



**Michel Letellier**



**Margaret McKenzie**



**Al Monaco**



**Tracy Robinson**

# Nomination des auditeurs



# Vote consultatif sur la rémunération de la haute direction

---



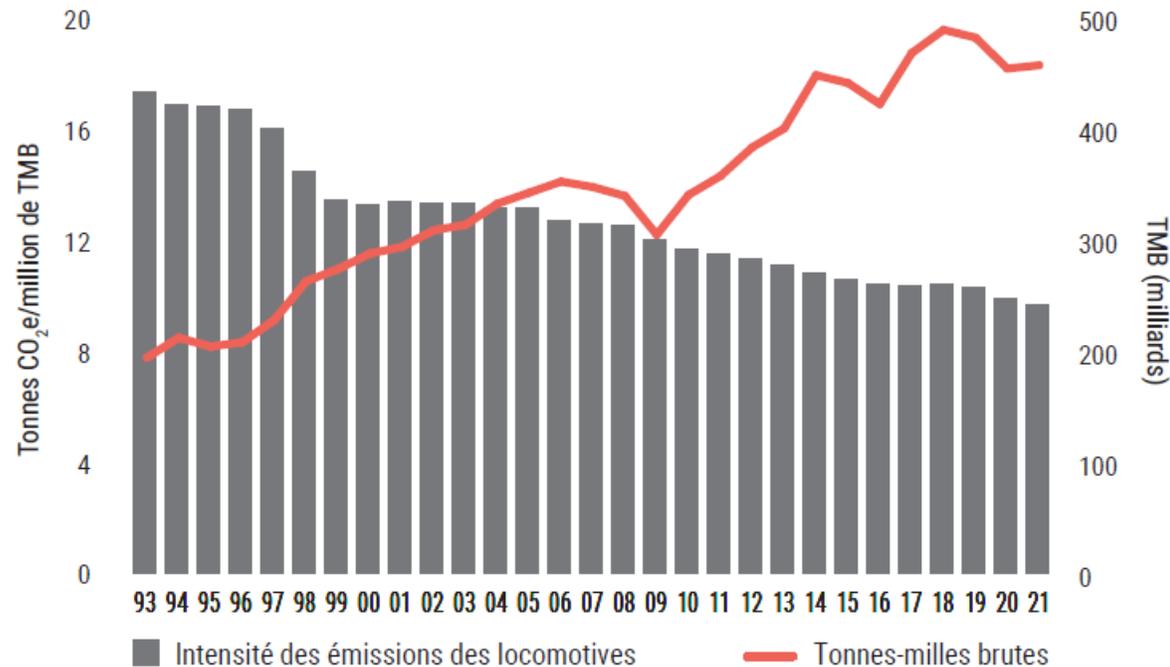
# Vote consultatif sur le plan d'action climatique



# Tirer parti d'une solide performance en matière d'efficacité énergétique et carbonique

## Intensité des émissions de GES des locomotives par rapport aux tonnes-milles brutes (TMB)

(Tonnes CO<sub>2</sub>e/million de TMB par rapport au trafic en milliards de TMB)



43 %

Réduction des émissions de GES produites par les locomotives depuis 1993

50 millions

De tonnes d'émissions de carbone évitées tout en poursuivant notre croissance du volume de marchandises acheminées

N° 1

Au sein de l'industrie ferroviaire nord-américaine avec une consommation de carburant par tonne-mille brute inférieure d'environ 15 % à la moyenne de l'industrie

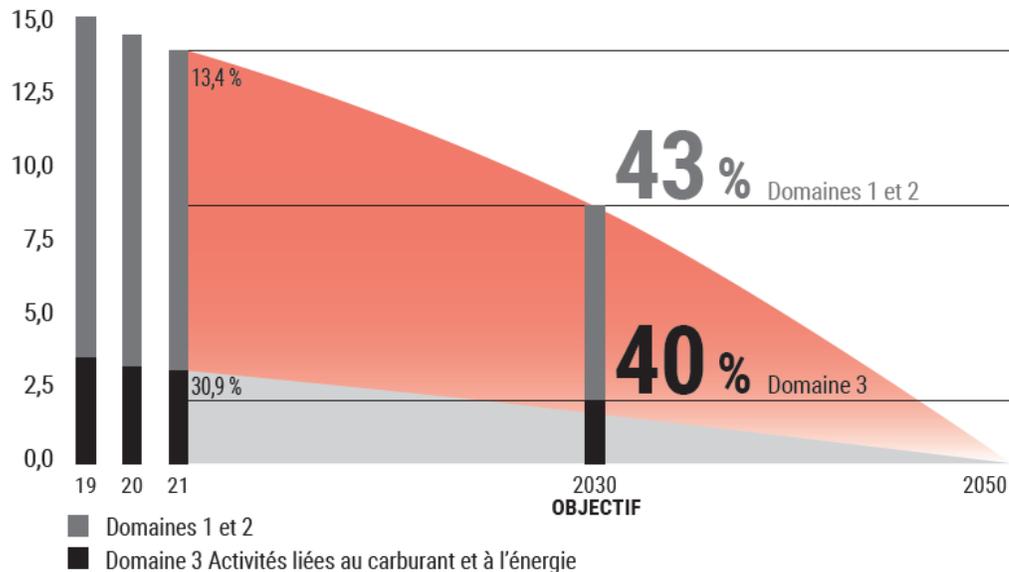
**EN TANT QUE MOTEUR DE L'ÉCONOMIE, LE CN EST DÉTERMINÉ À JOUER UN RÔLE CLÉ DANS LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE**

# Engagement à réduire les émissions

Nous reconnaissons que le transport ferroviaire pourrait diminuer considérablement l'impact environnemental des services de transport. C'est pourquoi nous travaillons activement avec bon nombre de nos clients afin de les aider à réduire les émissions de GES de leur chaîne d'approvisionnement.

## Objectifs 2030 fondés sur la climatologie

Courbe des émissions selon un objectif de beaucoup moins de 2°C  
(Tonnes CO<sub>2</sub>e/millions de TMB)



13,4 %

Progrès vers notre cible des domaines 1 et 2 à la fin de 2021

30,9 %

Progrès vers notre cible du domaine 3 à la fin de 2021

**LE CN S'ENGAGE À SOUMETTRE À LA SBTi POUR APPROBATION UN OBJECTIF DE CARBONEUTRALITÉ POUR 2050 CONFORME À UN SCÉNARIO DE RÉCHAUFFEMENT DE 1,5 °C**

# Promouvoir nos initiatives de réduction du carbone

Comme l'exploitation ferroviaire génère 87 % de nos émissions de GES du domaine 1, nous devons continuellement améliorer notre efficacité pour réduire notre empreinte carbone.

Renouvellement  
du parc

Technologies  
novatrices

Mégadonnées

Pratiques  
d'exploitation

Carburants  
plus propres

**Le CN reconnaît l'importance de la collaboration entre tous les partenaires pour assurer une transition efficace vers un avenir à faible émission de carbone.**

# Vote consultatif sur le plan d'action climatique



# Vote sur les points à l'ordre du jour

---



# Résultats du vote

---



# Présentation des administrateurs et des administratrices



**Jo-ann dePass Olsovsky**



**David Freeman**



**Denise Gray**



**Justin Howell**



**Susan Jones**



**Robert Knight**



**Michel Letellier**



**Margaret McKenzie**



**Al Monaco**



**Tracy Robinson**



**Shauneen Bruder**



# ENSEMBLE





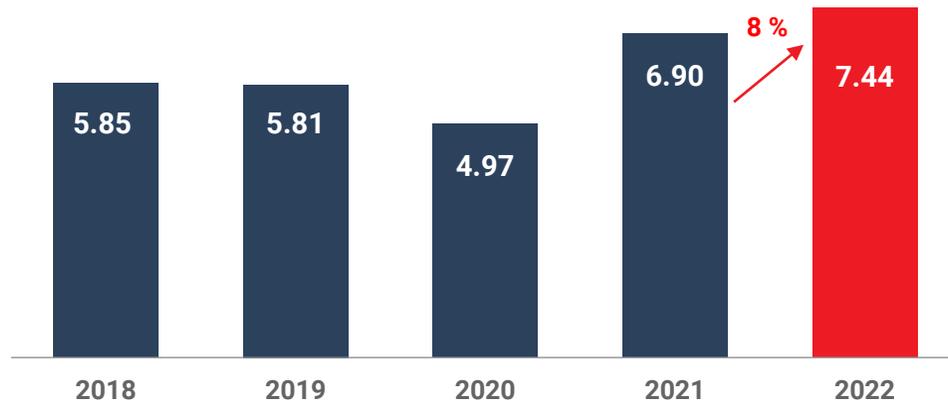
# Ghislain Houle

Vice-président exécutif  
et chef de la direction financière



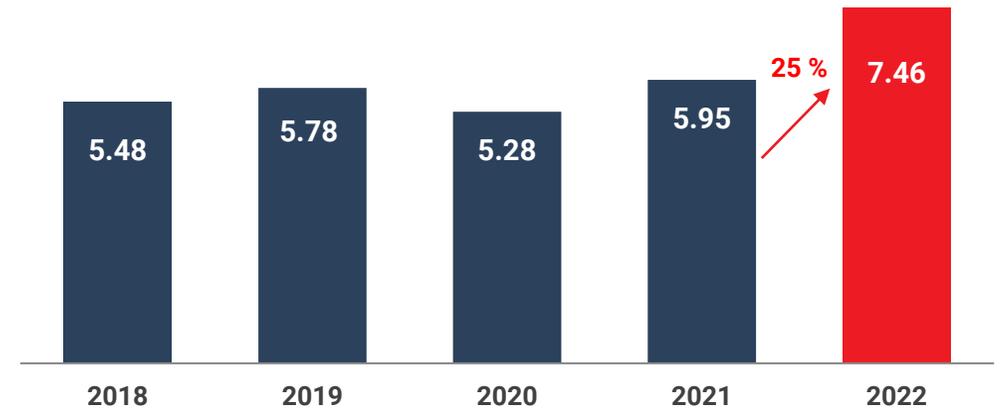
# Bénéfice par action

## BPA DILUÉ PAR ACTION <sup>1)</sup> (en \$ CA)



## BPA DILUÉ RAJUSTÉ PAR ACTION <sup>1) 2)</sup> (en \$ CA)

TCAC de 8 %



<sup>1)</sup> Au premier trimestre de 2022, la Compagnie a changé sa méthode de calcul de la valeur axée sur la valeur marchande de l'actif des régimes pour ses régimes de retraite à prestations déterminées en appliquant une méthode rétrospective. Les données comparatives ont été rajustées afin de se conformer au changement de méthode.

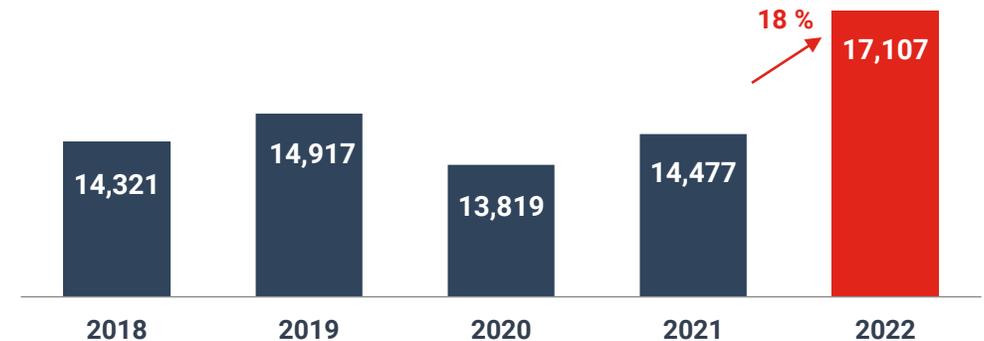
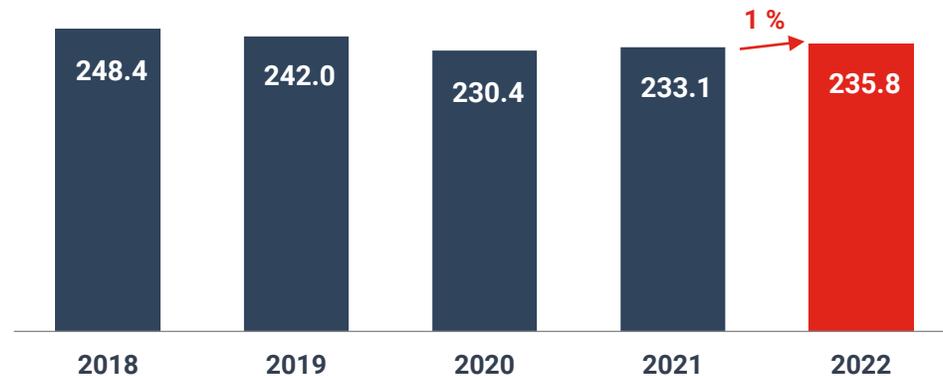
<sup>2)</sup> Rajusté pour exclure les postes ayant une incidence sur la comparabilité des résultats. Cette mesure de calcul non conforme aux PCGR n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Veuillez consulter le site Web, <https://www.cn.ca/fr/events/2023/04/agm-2023/>, pour une explication de cette mesure non conforme aux PCGR.

**ACCENT MIS SUR L'EXPLOITATION EFFICACE D'UN CHEMIN DE FER À HORAIRES FIXES**

# Croissance du chiffre d'affaires

**TONNES-MILLES  
COMMERCIALES** <sup>1)</sup> (en milliards)

**REVENUS** (en M\$ CA)  
**TCAC de 5 %**

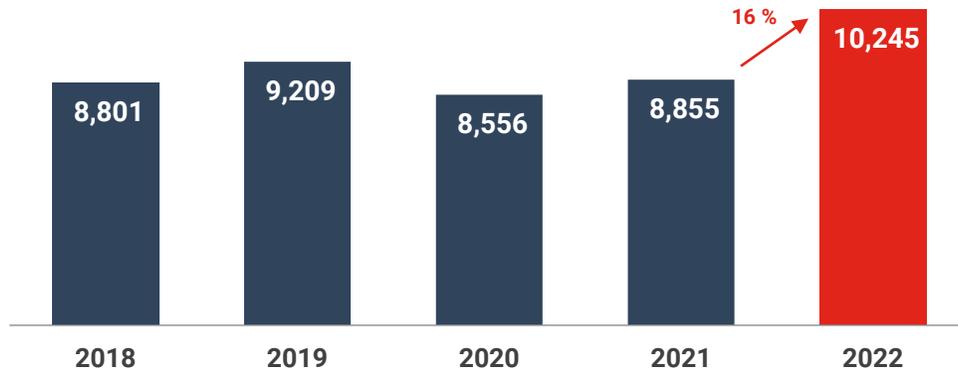


<sup>1)</sup> Déplacement d'une tonne de marchandises commerciales sur une distance d'un mille.

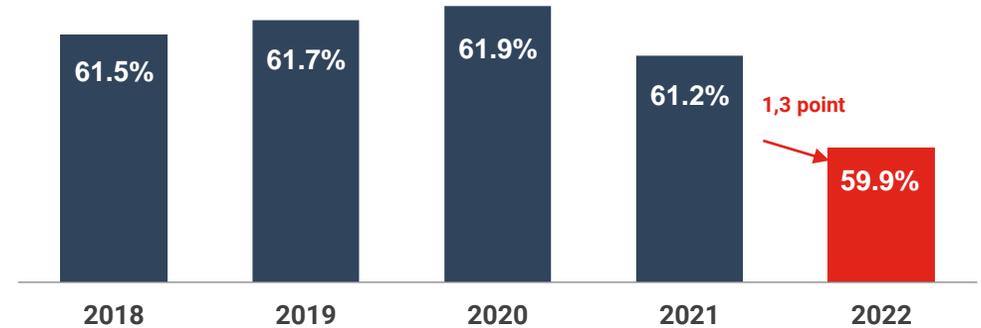
**LA SOLIDE GESTION DU RENDEMENT FAVORISE LA CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES, NOTAMMENT MARQUÉE PAR UNE FORTE HAUSSE DES TMC**

# Charges d'exploitation

**CHARGES D'EXPLOITATION  
RAJUSTÉES**  
(en M\$ CA)



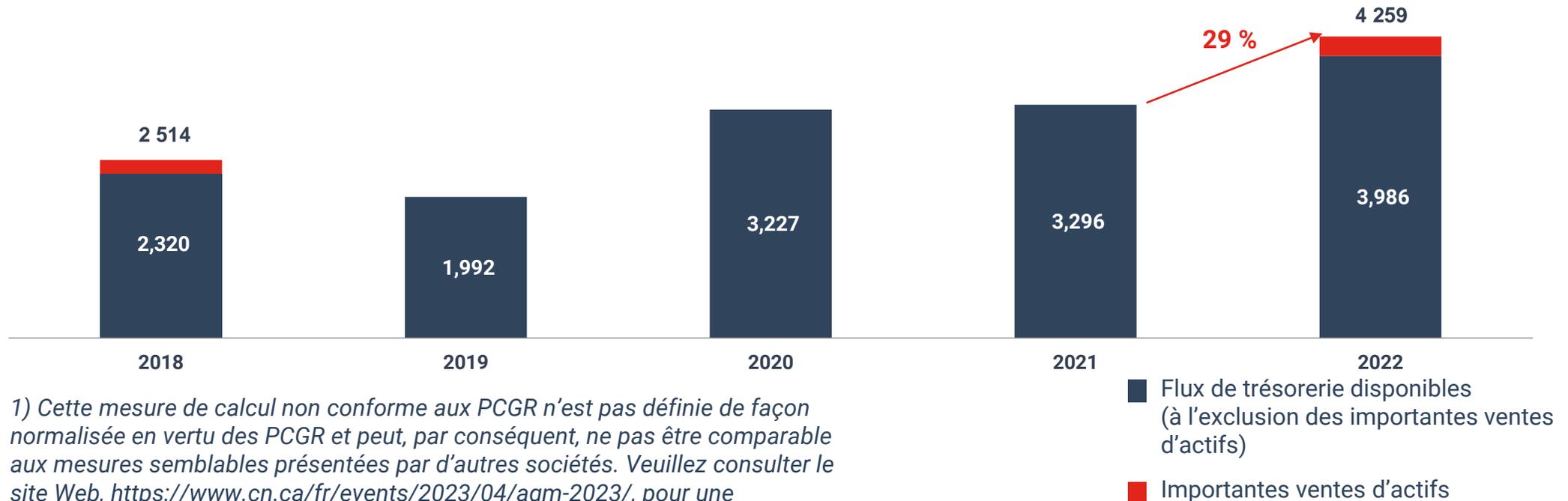
**RATIO D'EXPLOITATION RAJUSTÉ**  
(en %)



**SOLIDE RATIO D'EXPLOITATION**

# Flux de trésorerie disponibles

## FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES <sup>1)</sup> (en M\$ CA)

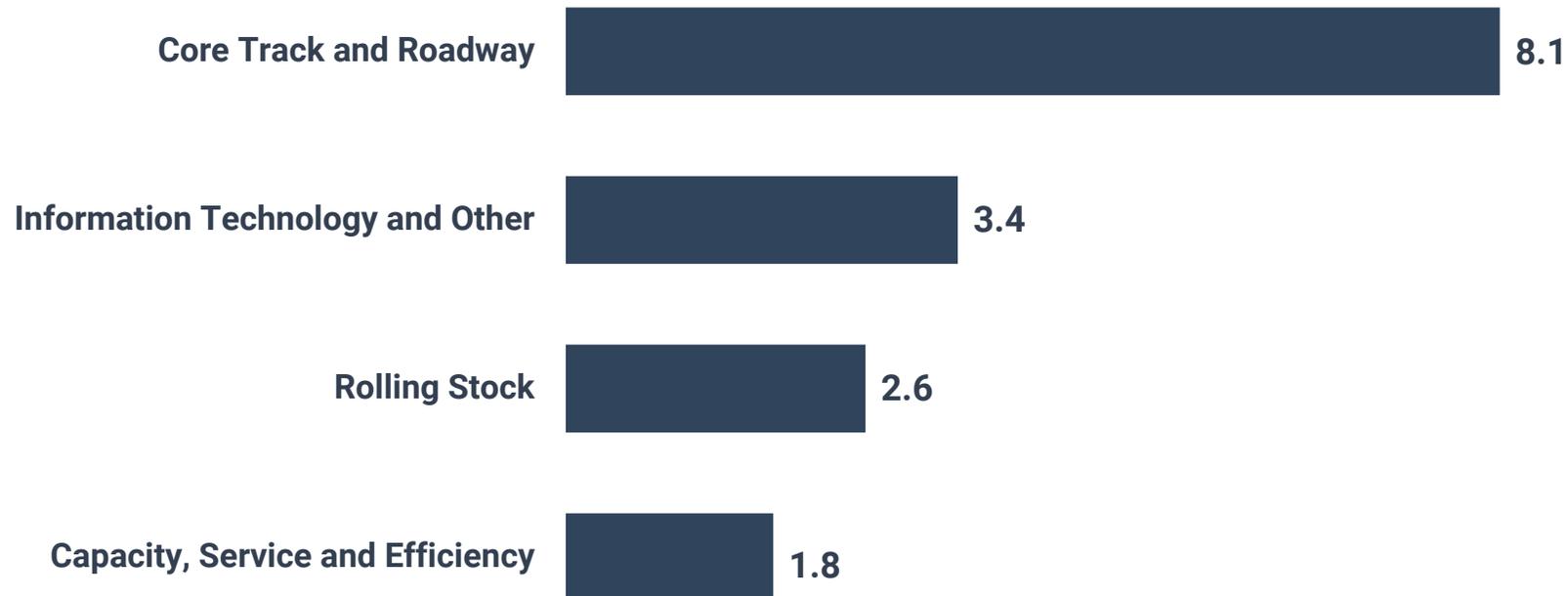


1) Cette mesure de calcul non conforme aux PCGR n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Veuillez consulter le site Web, <https://www.cn.ca/fr/events/2023/04/agm-2023/>, pour une explication de cette mesure non conforme aux PCGR.

**FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES POUR L'EXERCICE**

# Survol des dépenses en immobilisations

## DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2018-2022 (en G\$ CA)

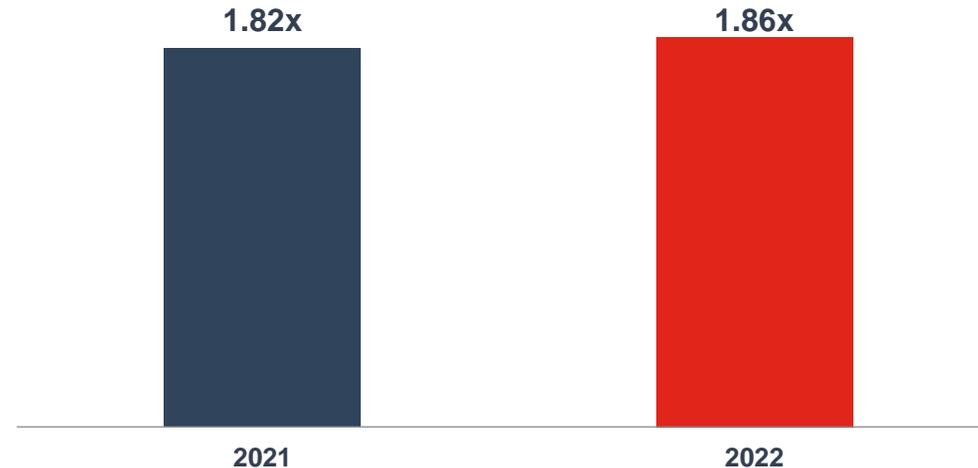


**2,8 G\$**  
investis en 2022

**LES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS AMÉLIORENT  
LA SÉCURITÉ, LA RÉSILIENCE ET LA FLUIDITÉ DU RÉSEAU**

# Gestion financière prudente

## RATIO CAPITAUX EMPRUNTÉS RAJUSTÉS/ BAIIA RAJUSTÉ SOUS FORME DE MULTIPLE <sup>1)</sup> (Au 31 décembre)

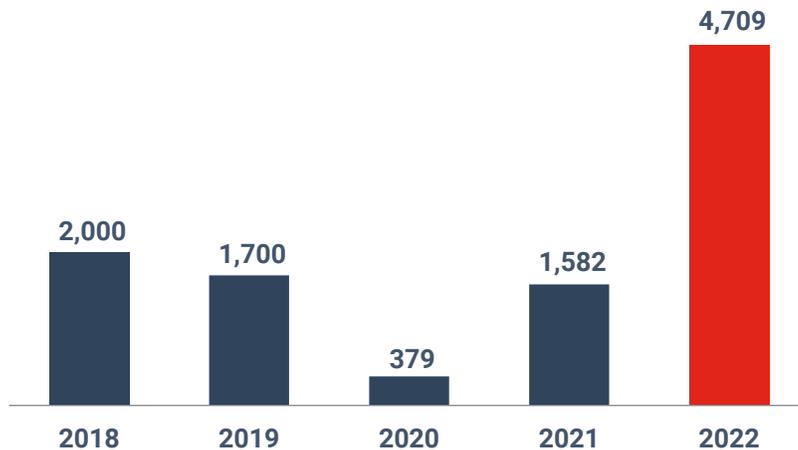


<sup>1)</sup> Cette mesure de calcul non conforme aux PCGR n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Veuillez consulter le site Web, <https://www.cn.ca/fr/events/2023/04/agm-2023/>, pour une explication de cette mesure non conforme aux PCGR.

**DÉTERMINATION À MAINTENIR UN BILAN SOLIDE**

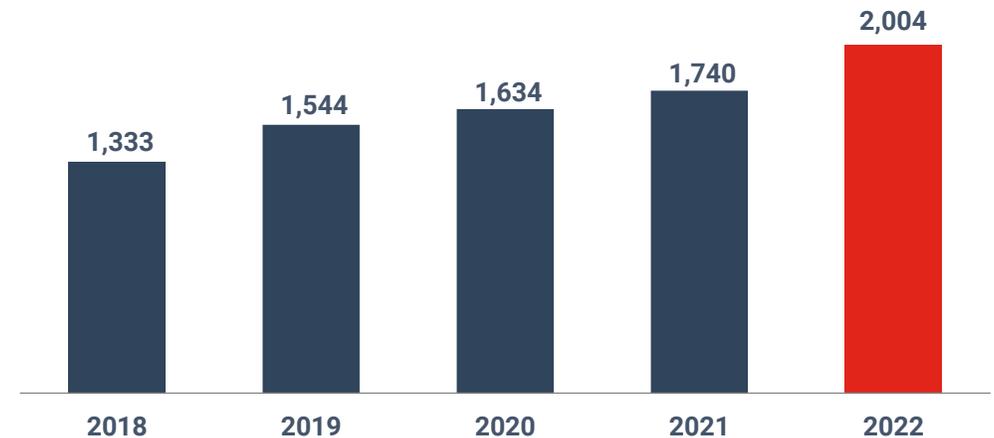
# Récompenser nos actionnaires

## RACHAT D' ACTIONS (en M\$ CA)



- Programme de rachat d'action suspendu en 2020 en raison de la pandémie et en 2021 dans le cadre de la proposition de regroupement avec le KCS.
- Offre publique de rachat dans le cours normal des activités, de l'ordre de 4 G\$ pour un maximum de 32 millions d'actions.

## DIVIDENDES (en M\$ CA)

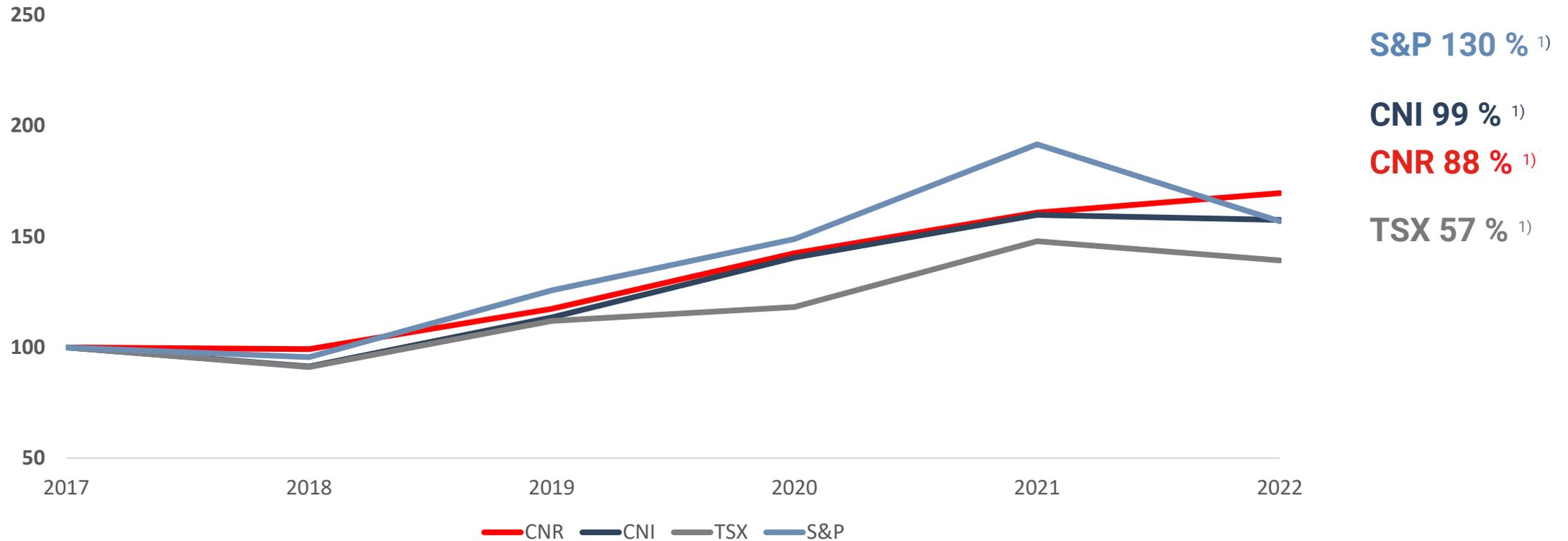


- Augmentation du dividende pendant 27 exercices consécutifs (TCAC de 15 % en taux de dividende).
- Hausse de 8 % approuvée pour 2023.

**PLUS DE 18 G\$ REMIS AUX ACTIONNAIRES  
AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES**

# Créer une solide valeur pour les actionnaires

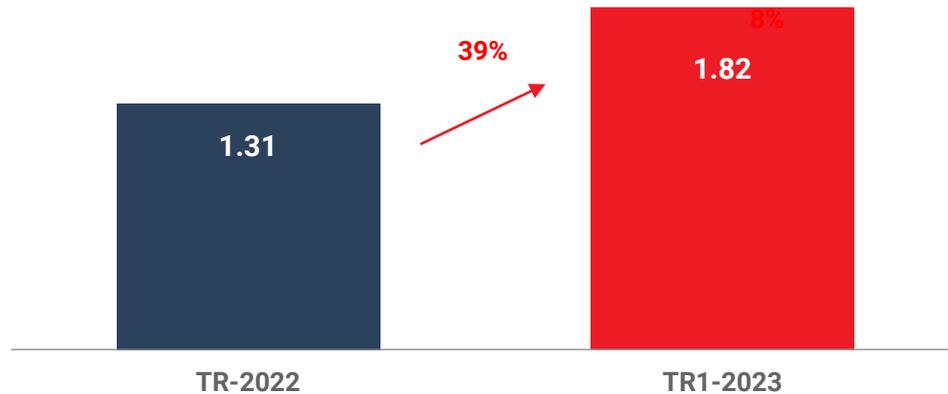
Indice : Cours de clôture au 31 décembre 2017 = 100  
 Hypothèse de réinvestissement des dividendes



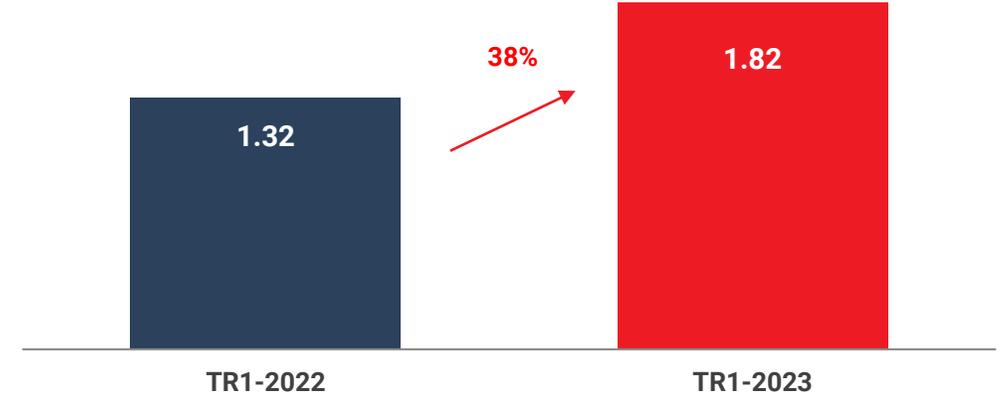
<sup>1)</sup> Rendement total cumulé au cours des cinq dernières années.

# Bénéfice par action – TR1 2023

## BPA DILUÉ PAR ACTION (en \$ CA)



## BPA DILUÉ RAJUSTÉ PAR ACTION <sup>(1)</sup> (en \$ CA)



<sup>(1)</sup> Rajusté pour exclure les postes ayant une incidence sur la comparabilité des résultats. Cette mesure de calcul non conforme aux PCGR n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Veuillez consulter le site Web, <https://www.cn.ca/fr/events/2023/04/agm-2023/>, pour une explication de cette mesure non conforme aux PCGR.

**BON DÉBUT D'ANNÉE**



# ENSEMBLE





# Tracy Robinson

Présidente-directrice générale



French to come



L'objectif ZÉRO  
est possible

A low-angle, perspective shot of railroad tracks receding into the distance. The tracks are made of steel rails on wooden ties, with gravel ballast. In the background, a dark freight train is visible, and a person in dark clothing is walking on the gravel to the right. The sky is clear and blue, and there are some buildings and trees in the far distance.

# Sécurité renforcée par la technologie



Établir des partenariats  
avec nos clients



# ENSEMBLE



**Notre modèle d'exploitation rigoureux  
garantit la capacité et la fiabilité**



ALL WORLD

MC PIRELLI  
BARBU  
MALING

ALLER DE L'AVANT ENSEMBLE

Misons sur la collaboration et non la réglementation pour assurer la résilience et la capacité de la chaîne d'approvisionnement



Favoriser une croissance durable et rentable





# Préparer la prochaine génération de cheminots

# Créer le chemin de fer de l'avenir



# Période de questions





# ENSEMBLE

